

rendez-vous

RDV

la lettre du CAUE de la Drôme
N°69 // JUILLET 2018

La poterie de Clionsclat : le bâtiment abritant l'atelier

La fabrique de poterie de Clionsclat **Un patrimoine vivant**

“Enseigner le
français en parlant
d'architecture”

Esther Liaud,
Professeur au collège
du Grand-Serre

- L A
D R O
M E -

caue



La fabrique de poterie de Clionsat Un patrimoine vivant

Une fabrique de poterie classée monument historique

Depuis l'été 2017, l'atelier de fabrication de la poterie de Clionsat a réouvert ses portes. Cinq ans après l'arrêt de la production, quatre ans après que la Commune a racheté ses murs et le fonds de commerce afin de sauver ce patrimoine emblématique de ce qui reste aujourd'hui l'activité principale du village.

La fabrique de poterie de Clionsat est en effet remarquable à plus d'un titre. Fondée en 1902, elle a employé jusqu'à une quinzaine d'ouvriers et pendant des décennies, formé de nombreux potiers. Ses bâtiments et abords constituent un des rares témoignages d'un système de production industrialisé de poterie de terre vernissée provenant de ressources locales, ce qui lui vaut d'être protégée au titre des monuments historiques depuis 1997.

En 2014, la Commune et la Communauté de communes du Val de Drôme/CCVD demandent au CAUE de les aider à définir le programme de réhabilitation de la poterie. Le projet se veut global : économique, touristique, patrimonial et social. Il s'agit à la fois de remettre en route l'atelier traditionnel de production, de redonner à la fabrique sa vocation d'accueil et de formation – emplois de stagiaires et d'apprentis, création d'ateliers-relais pour de jeunes potiers démarrant leur activité –, d'aménager la boutique (qui, elle, n'a jamais fermé), et de créer un lieu d'exposition qui présentera notamment la collection Sourdive⁽¹⁾. Ambitieux, le projet suppose la réhabilitation de l'ensemble des

bâtiments, voire leur extension. Des bâtiments qui, d'après des études techniques commandées quelques années auparavant par la CCVD, sont en train de se dégrader rapidement.

Un projet participatif dans sa conception et dans sa gestion

A l'initiative de la mairie, un groupe de travail est constitué qui, outre les élus et techniciens des collectivités, réunit des habitants, des potiers, la Maison de la Terre de Dieulefit et des partenaires institutionnels (UDAP, Conservation du patrimoine de la Drôme). La réflexion conduite par le groupe avec l'appui du CAUE permet de "revisiter" les premières pistes de programme en précisant les besoins en termes de surfaces et d'organisation fonctionnelle des locaux.

Sur cette base, la consultation pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre est lancée. Elle prend la forme d'un accord-cadre dans lequel le diagnostic doit être l'objet du premier marché et la rénovation de l'atelier de production et de la salle du four à bois, celui du second. En mars 2015, la Commune qui a requis la présence d'un architecte du patrimoine, désigne l'équipe constituée autour de Bruno Jouve, architecte à Avignon⁽²⁾.

Le diagnostic est élaboré en croisant données historiques, documents iconographiques et analyse du site. Il met en évidence en quoi les composantes du bâti répondent aux exigences de la production et révèle ce qui fonde l'identité du lieu. L'analyse



▲ Différents corps de bâtiments édifiés au cours du temps



▲ L'atelier traditionnel remis en activité

technique vient compléter cette approche et permet de définir la première tranche de travaux. Ceux-ci sont réalisés au cours de l'année 2017 : ils portent sur l'accessibilité et la sécurité (le lieu a vocation à recevoir du public), sur l'amélioration des conditions de travail des potiers (création de sanitaires, d'un bureau...), la réfection des charpentes et de la couverture, l'isolation et les menuiseries⁽³⁾.

Participatif dans sa conception, le projet veut l'être aussi dans son mode de gestion. La solution choisie a consisté à créer une Société coopérative d'intérêt collectif/SCIC dont les fonds proviennent de ses associés et de souscripteurs. Preuve de l'attachement très fort que suscite la poterie, la souscription a permis de recueillir 40 000 € et la SCIC compte aujourd'hui 53 associés parmi lesquels la Commune, la CCVD, des entreprises, des associations et des particuliers. Tous, quel que soit le nombre de leurs parts, possèdent une seule voix lorsqu'il s'agit de prendre des décisions. Aujourd'hui, moins d'un an après la réouverture de la poterie, la SCIC emploie cinq salariés : chef d'atelier, potiers, décoratrice et apprentie.

Les élus préparent à présent la 2^e tranche de travaux. Suivant l'un des scénarios étudiés par l'équipe de maîtrise d'œuvre dans le cadre du diagnostic, elle devrait porter sur l'aménagement de la salle d'exposition et la création d'ateliers-relais. Le programme reste encore à affiner. Au total, quatre tranches de travaux devraient se succéder.

Un projet global de valorisation du village

La rénovation de la poterie s'inscrit dans une démarche globale de mise en valeur et d'animation du village. L'aménagement récent de la place du village, avec la construction d'un édicule buvette-toilettes très réussi⁽⁴⁾, et le projet de construction d'une douzaine de logements locatifs, au nord de la mairie, entrent également dans cette démarche. Sur ces projets, comme sur celui de la poterie, les élus ont tenu à travailler avec les habitants : usagers de la place, villageois et riverains des futurs logements, membres d'associations... Le projet d'habitat a notamment donné lieu à des ateliers participatifs animés par le CAUE. Visites d'opérations et travail en groupes ont permis à une trentaine de personnes de réfléchir sur les types de logements, les formes architecturales et urbaines et les espaces extérieurs du futur quartier. Depuis, l'opérateur et son architecte ont été désignés⁽⁵⁾ et le travail se poursuit. Mais ceci est une autre histoire, que nous vous raconterons peut-être dans un prochain RDV...

(1) Collection de poteries de Clionsclat réunie par l'ancien propriétaire de la poterie.

(2) Damien Mercier, architecte co-traitant, BET Beccamel (structure), C.O.S MéTReS (économie) et Appy (fluides).

(3) Montant investissement 1^{re} tranche : 580 000 € HT ; Financements : Département : 240 000 €, Etat (DRAC) : 135 000 €, Région : 60 000 €, Commune : 145 000 €.

(4) Voir site : [caue.dromenet.org/Publications/Fin de chantier#41](http://caue.dromenet.org/Publications/Fin%20de%20chantier#41)

(5) Habitat dauphinois et l'architecte Christian Mendez, Bollène.



■ T1 : atelier traditionnel (réalisé) ■ T3 : vente + espace musée
■ T2 : exposition + ateliers relais + ? ■ T4 : ateliers + bassins

▲ Le scénario pressenti et ses 4 tranches de travaux



▲ En haut : la cour centrale de la poterie vue depuis le sud
 En bas : les bassins de décantation et le petit chemin de fer qui permettait d'acheminer les blocs d'argile par wagonnet vers la poterie

**Pour tout savoir sur l'actualité du CAUE
 rendez-vous sur notre site internet :
caue.dromenet.org**

À VOS AGENDAS !

**Rencontre départementale CAUE
 le 18 octobre 2018 à Lorient**

**Viser le centre !
 Stratégies et actions locales
 pour nos villes, bourgs et villages**



“ Enseigner le français en parlant d’architecture ”

Esther Liaud
Professeur au collège du Grand-Serre
et porte-parole d’un groupe d’enseignantes

Professeur de français et de lettres classiques, Esther Liaud enseigne depuis 2002 au collège Joseph Bédier du Grand-Serre. Au cours de l’année scolaire 2016-2017, elle conçoit avec deux autres professeurs, Aurélie Emmelot (espagnol) et Evelyne Baroni (technologie), un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) pour leurs élèves de 4^e. Soutenue par le Département de la Drôme⁽¹⁾ et portée par le CAUE, l’action éducative *Fabrique et pratiques du cadre de vie* s’insère dans le déroulé de leur projet pédagogique. Ravies de l’expérience, les trois professeurs choisissent de la renouveler sur l’année 2017-2018, rejointes par Anne-Line Gros (français) et Aline Vaichere (arts plastiques).

Comment le projet pédagogique a-t-il été initié ?

Ma collègue d’espagnol envisageait un voyage à Barcelone. De mon côté, en français, l’EPI avait pour thème les langues et cultures de l’Antiquité. On a imaginé collaborer autour du sujet « La ville idéale, de l’Antiquité... à demain ». Les objectifs de l’action du CAUE⁽²⁾ – réfléchir sur la ville, aborder les notions d’aménagement et d’urbanisme – ont fait écho à ce que l’on voulait faire. J’ai apprécié nos échanges, très constructifs, avec les chargés de mission du CAUE. Le projet s’est élaboré progressivement, chacun de nous apportant ses idées. On souhaitait par exemple préparer nos élèves à l’oral : l’idée d’une audition devant un jury, on la doit au CAUE, les élèves tenant le rôle d’un architecte, d’un urbaniste, d’un paysagiste ou celui d’un plasticien.

Quel est le déroulé du projet pédagogique ?

Le passage devant le jury, c’est la dernière étape. L’objectif des élèves ? Défendre devant leurs professeurs et des professionnels du CAUE et de la Ville de Valence, un projet pour une Cité de la gastronomie et cette année, pour une halte fluviale et un lieu d’accueil touristique le long du Rhône. Trois séances se déroulent avec l’appui du CAUE⁽³⁾. À la 1^{re} séance, les élèves découvrent les métiers de la conception et de l’aménagement, on leur transmet des repères historiques en matière d’architecture et d’urbanisme et ils prennent connaissance du projet qu’ils vont étudier. La 2^e séance a lieu sur Valence⁽³⁾ : les élèves explorent la ville, visualisent ses évolutions, sont mis en situation en découvrant le site du projet. À la 3^e séance, les rôles de chacun sont précisés. Le CAUE sort les calques et les feutres ! Et par équipe, les

élèves cogitent, cherchent des références sur internet ou mobilisent leurs connaissances, font des schémas, des croquis... et construisent leur projet.

Le programme compte d’autres cours et visites. En cours de français, j’aborde la ville à travers des analyses de textes (comme *La Curée* de Zola pour le Paris d’Haussmann). Je prépare les élèves à l’oral : comment présenter son projet, faire un plan... Avec les visites (Londres, le quartier Confluences à Lyon et Barcelone en 3^e), ces jeunes ruraux font l’expérience de la ville et enrichissent leurs références. En cours d’arts plastiques et de technologie, ils affinent leurs projets conçus avec l’aide du CAUE et les mettent en forme (dessins, maquettes...).

Quel bilan faites-vous de l’expérience ?

Un bilan très positif ! D’abord parce que c’est rare de mobiliser autant les élèves. Ils sont très impliqués car ils parlent de sujets en prise avec leur quotidien, planchent sur des projets réels pensés par des élus et professionnels avant eux, ont ainsi le sentiment de faire un travail utile dont ils voient la finalité. Ensuite, tous les élèves ne deviendront évidemment pas architectes, mais si on fait émerger ne serait-ce qu’une seule vocation, c’est bien. Enfin, l’essentiel pour nous, enseignantes, c’est l’acquisition du socle : travailler en groupe, être autonome, mobiliser ses connaissances, prendre des notes et résumer, élaborer un projet et tenir les délais, le restituer à l’oral, arriver à mettre ses idées en mots, argumenter et reformuler si besoin, être capable de justifier ses choix et de convaincre. Le faire en parlant d’architecture, cela sort de l’ordinaire ! Et j’ajouterai que donner une dimension aussi concrète à notre enseignement aurait été bien difficile sans être accompagnées. Le CAUE nous a donné accès à des projets urbains dont on n’avait même pas connaissance.

(1) Action à retrouver dans le guide des actions éducatives : www.ladrome.fr/nos-actions/education/les-actions-educatives

(2) Objectifs : sensibiliser les élèves à l’aménagement, aux usages du cadre de vie et à la fabrique de leur environnement à travers la visite d’un quartier, d’une réalisation ou d’un chantier et d’une rencontre avec des professionnels de la maîtrise d’œuvre.

(3) Action montée en partenariat avec Valence Romans Agglo (service Patrimoine - Pays d’art et d’histoire), la Ville de Valence (services Grands projets / Urbanisme et développement urbain) et le Musée de Valence.